



« DEVENIR ASSISTANT-RÉALISATEUR »



Alors que le monde du cinéma se nourrit de lumière, il existe, dans l'ombre des plateaux, de nombreux artisans sans qui la magie ne pourrait opérer. Parmi eux se trouve le pilier de la fabrication d'un film : l'assistant-réalisateur. Artisan modeste, amoureux du cinéma, fasciné par les coulisses, la proximité des artistes, ce dévoué serviteur du film mérite amplement que l'on s'intéresse un peu à lui.

Document actualisé le 01/03/2023

Stardust Masterclass 165 Quai de Valmy, 75010 - Paris – Siret : 50334974800031 – Enregistré sous le n°11755630075 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 5911C – TVA : FR10503349748 – RCS : Paris Paris B 503 349 748 – Capital : 45 000€ – Tel : + 33 1 87 20 18 88 – Email : equipepedagogique@stardustmasterclass.com – Site internet : <https://stardustmasterclass.com/>



Collaborateur artistique et technique du réalisateur, l'assistant-réalisateur intervient dès le début de la préparation du tournage. Il est le lien direct entre le réalisateur, la production (chargée du financement) et le plateau (techniciens, comédiens, régie, coulisse...).

Public :

Tout public

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

80 heures

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez vous rendre sur le site :

<https://stardustmasterclass.com/>

ou nous contacter par email : equipepedagogique@stardustmasterclass.com

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maîtriser les notions fondamentales pour devenir Assistant-Réalisateur

Document actualisé le 01/03/2023



Moyen et modalité :

FOAD

Alternance de théorie et de cas pratiques

À l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques :

10 modules au format PDF

10 fichiers audio au format mp3

Un examen final

Notre support qui est là pour répondre à toutes vos questions

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et un accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

QCM

Document actualisé le 01/03/2023



Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 24 heures entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à Stardust Masterclass sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK

Contact mail uniquement

rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH

MDPH 75 de Paris 69 rue de la Victoire 75009 Paris

0 805 800 909

contact@mdph.paris.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Document actualisé le 01/03/2023



Le Prix :

365 €

Contact :

MARIN JONES Harriet
equipepedagogique@stardustmasterclass.com
+ 33 1 87 20 18 88

« DEVENIR ASSISTANT-RÉALISATEUR » PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

Module 1 : Le métier d'assistant-réalisateur

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'identifier le cadre du métier d'assistant réalisateur

Chapitre 1: Présentation de Jean-Philippe Blime, l'auteur

Chapitre 2 : Un peu d'histoire : pour mieux comprendre le rôle de l'assistant-réalisateur

Chapitre 3 : Du stagiaire à l'assistant : posons le cadre de chacune de ces fonctions.

Chapitre 4 : Focus sur le statut d'intermittent.

chapitre 5 : La fonction. Détail des différentes étapes du tournage d'un film :

...

Évaluation module 1

Document actualisé le 01/03/2023



Module 2 : Metteur en scène et Production : les premiers contacts

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les premiers contacts avec le metteur en scène et le réalisateur

Chapitre 1: Metteur en scène et réalisateur

Chapitre 2 : Producteur et directeur de production : on va donc prendre rendez-vous avec le directeur de production, celui qui gère le film pour le compte du producteur

...

Évaluation module 2

Module 3 : Le scénario

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser la phase de lecture du scénario

Chapitre 1: La première lecture : une méthode partagée par de nombreux assistants

Chapitre 2 : Les premières indications : en bon professionnel qu'il est, l'assistant saura toujours tirer de cette lecture un certain nombre de données essentielles à la cohérence artistico-financière du film

Chapitre 3 : Les pièges : au cours de cette première lecture du scénario, l'assistant va également relever les pièges, qui sont nombreux

Chapitre 4 : Le début de la préparation : la prise en main du scénario. Après cette première lecture et les étapes décrites dans le module précédent, il est temps pour le premier assistant-réalisateur de démarrer la préparation du film

...

Évaluation module 3

Module 4 : Le dépouillement général

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de dépouiller un scénario et établir toutes les listes qui en découlent

Chapitre 1: Élaboration et pratique du dépouillement général

Chapitre 2 : La continuité du film : faire un film, c'est raconter une histoire, avec un début, un milieu et une fin, enfin dans la plupart des cas !

Document actualisé le 01/03/2023



Chapitre 3 : Listes à établir : sortir toutes les listes qui vont nous permettre de poursuivre la préparation et poser des questions au réalisateur.

Chapitre 4 : « Input » de l'assistant sur le scénario : l'apport possible de l'assistant, que ce soit au niveau technique qu'artistique.

...

Évaluation module 4

Module 5 : Le plan de Travail

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'établir le plan de travail

Chapitre 1: Les estimations de temps de tournage : estimer précisément le temps de tournage d'une séquence est une « science » qui demande énormément d'expérience

Chapitre 2 : Début de l'élaboration du plan de travail : ce document sera transmis à la fin de la préparation à tous ceux qui, de près ou de loin, seront concernés par le tournage

...

Évaluation module 5

Module 6 : La préparation avec l'équipe

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser la phase de préparation avec l'équipe

Chapitre 1: Organisation de l'assistant en préparation avec les différents chefs de postes techniques : afin d'éclairer ce qui va suivre, jetons un coup d'œil rapide sur tout ce qu'il y a à accomplir pour arriver au premier jour de tournage, et que nous développerons en détail

Chapitre 2 : Les repérages : une étape cruciale. Chaque film étant un prototype, il est difficile de tirer des généralités, mais nous allons néanmoins détailler les bases de cette étape déterminante du tournage, tant sur le plan artistique que financier : • Qui fait les repérages ?

...

Évaluation module 6

Module 7 : La recherche des rôles : le « Casting »

Document actualisé le 01/03/2023



Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les tâches de l'assistant réalisateur durant le casting

Chapitre 1: Les acteurs : qui sont ces gens étranges qui ont consacré leur vie à se prendre pour des cow-boys, des policiers, des infirmières ou des pompiers ?

Chapitre 2 : Le travail avec le directeur de casting : une grande partie de la préparation va être consacrée à choisir l'ensemble de ces catégories d'acteurs.

Chapitre 3 : Les agents : la plupart des acteurs qui travaillent régulièrement ont besoin d'un agent.

...

Évaluation module 7

Module 8 : Finalisation de la préparation

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser la phase de finalisation de la préparation

Chapitre 1: Réunions techniques et artistiques : les déplacements ne seront interrompus que par les réunions et inversement

Chapitre 2 : Les repérages techniques : la visite de tous les décors du film avec l'ensemble des chefs de poste concernés, ainsi que leurs collaborateurs

Chapitre 3 : Essais divers : dès lors qu'il y aura intervention d'effets spéciaux numériques ou de plateau, il y aura automatiquement un ou plusieurs essais effectués en présence du réalisateur

Chapitre 4 : Finalisation du plan de travail

chapitre 5 : Conflits de dates

chapitre 6 : Le plan de travail définitif

...

Évaluation module 8

Module 9 Le tournage

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de maîtriser les tâches qui incombent à l'assistant-réalisateur durant le tournage du film

Document actualisé le 01/03/2023



Chapitre 1 : Élaboration de la feuille de service : chaque jour de tournage, sera distribué à l'équipe et aux comédiens le programme du lendemain, avec les séquences à tourner, les présences et les horaires de convocations des comédiens et des techniciens, ainsi que de l'ensemble des éléments nécessaires • Déroulé de la feuille de service

Chapitre 2 : PAT : arrêtons-nous un instant sur ce concept qui déchire les gens de cinéma depuis des lustres...

Chapitre 3 : Conventions collectives, respect du travail : avant de nous lancer tête baissée sur le plateau, il est utile d'évoquer d'abord le contexte juridique et social d'un tournage de film de long-métrage

Chapitre 4 : Attitude et rôle des assistants sur le plateau, relation avec le réalisateur, les acteurs, le reste de l'équipe : quelles sont les caractéristiques d'un assistant qui est « bon » en tournage ?

...

Évaluation module 9

Module 10 – Comment réussir dans le métier

Durée : 8 heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de professionnaliser sa pratique

Chapitre 1 : Comment décrocher son premier boulot en tant qu'assistant-réalisateur ?

Comment se faire connaître ? Comment élargir son réseau ?

Chapitre 2 : Comment enchaîner les films ? Enchaîner les films est un objectif assez difficile à réaliser.

Chapitre 3 : Que faire durant les périodes où l'on ne travaille pas ? Dans un monde idéal, ce chapitre ne devrait pas exister

Chapitre 4 : Comment survivre dans cette profession ? La seule bonne réponse à cette question est : la volonté

chapitre 5 : Lexique du jargon du cinéma : afin de vous « armer » en vue d'une carrière sur les plateaux de cinéma, voici une liste non exhaustive des mots du cinéma à connaître absolument !

...

Évaluation module 10

Document actualisé le 01/03/2023



ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de Stardust Masterclass en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, Stardust Masterclass a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de Stardust Masterclass, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Document actualisé le 01/03/2023



Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CGV disponibles sur ce lien :

https://stardustmasterclass.com/wp-content/uploads/2021/04/CGV_STARDUSTMASTERCLASS.pdf

Document actualisé le 01/03/2023

Stardust Masterclass 165 Quai de Valmy, 75010 - Paris – Siret : 50334974800031 – Enregistré sous le n°11755630075 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 5911C – TVA : FR10503349748 – RCS : Paris Paris B 503 349 748 – Capital : 45 000€ – Tel : + 33 1 87 20 18 88 – Email : equipepedagogique@stardustmasterclass.com – Site internet : <https://stardustmasterclass.com/>